

NGF Normal

Points Kilométriques	1955
Limite de Commune Amont	111.400
	112.000
	112.500
	113.000
Barrage éclusé	113.172
Pont Routier	113.360
	113.500
	114.000
	114.500
	115.000
	115.500
	116.000
	116.500
	117.000
	117.500
	118.000
	118.500
	119.000
Limite de Commune Aval	119.130

NOTA : Les Voies SNCF ne sont pas submersibles

Mise à Jour	Objet
Février 1996	Voies et Constructions

Service de la Navigation de la Seine et Marne

Arrondissement Seine Amont

Subdivision de Meaux

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DU TOURISME

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Barrage de Meaux - BP 176 - 77108 Meaux cedex - Téléphone (1) 64.33.57.15 - Télécopie (1) 64.33.57.16

COMMUNE DE CONGIS SUR THEROUANE

RIVIERE DE MARNE

ZONES SUBMERSIBLES
du département de Seine et Marne

Legende

- ZONE A : Zone de grand écoulement des crues
- ZONE B : Zone d'Expansion des Crues
- Limite de Commune

N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthométrique. Pour obtenir le NGF normal, rajouter 42cm

PK : Point Kilométrique

ECHELLE : 1/5000

